



## COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 1<sup>er</sup>, 22 et 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août 2019

---

### *Permis de construire / démolition*

- Transformation d'une habitation villageoise, création d'une salle de bain et ouverture en façade, parcelle 52, La Ruelle 3
- Abattage de 2 sapins, parcelle 118, Saint-Denis 102
- Démolition d'une partie de mur et création d'une place de parc, parcelle 71, route de Cottens 9
- Construction d'un couvert à voitures et d'un réduit, parcelle 58, route de Cottens 26

### *A pris acte :*

- du départ de la concierge, Mme Sofia Pinto, au 30 septembre 2019
- de l'entrée en vigueur le 15 juillet 2019 du règlement cantonal concernant l'interdiction de survol de périmètres déterminés par des aéronefs sans occupants de poids inférieur à 30 kg
- du résultat du contrôle de vitesse du 2 juillet 2019 à la route de Saint-Denis (129 véhicules contrôlés, 19 conducteurs dénoncés)

### *A décidé :*

- de curer le collecteur d'eaux claires du battoir (pour essayer d'éviter les inondations de ce dernier en cas de fortes pluies) et de vidanger les sacs dépotoirs situés dans le périmètre du village
- de soutenir la demande d'obtention du label « Rivière Sauvage » pour le Veyron
- de mettre au concours le poste de concierge du collège et de la salle villageoise, entrée en fonction au 1<sup>er</sup> octobre 2019

### *A adjugé les travaux / mandats :*

- Collège : grands nettoyages, Netimmo SA, Bussigny
- Routes : vidange et pompage des sacs de route, Liaudet-Pial SA, Renens

La Municipalité